

Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 19 (1914)

Bibliographie

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Comptes rendus et notes bibliographiques.

F. IMHOOF-BLUMER. *Die Amazonen auf griechischen Münzen*. Sonder-Abdruck aus *Nomisma*, H. II, 1908.

M. Imhoof-Blumer ne se contente pas d'être un spécialiste de la numismatique hellénique, c'est-à-dire de savoir mieux que quiconque classer, déterminer et attribuer les monnaies grecques, il cherche aussi à en tirer ce qui peut intéresser l'histoire de l'art, la mythologie et l'histoire.

Beaucoup de villes d'Asie-Mineure comme Smyrne, Éphèse, Kymé, Myrina, etc., rapportaient leur fondation à des Amazones. D'autres localisaient dans le voisinage des combats célèbres de héros grecs et d'Amazones. Ces légendes locales paraissent s'être développées surtout à l'époque romaine. M. Imhoof-Blumer nous donne l'inventaire des types fournis par les monnaies et rectifie en passant bon nombre d'interprétations erronées. Il me paraît probable que la plupart de ces pièces doivent reproduire des statues isolées ou des groupes de la période hellénistique. Aucune ne reproduit les célèbres Amazones du v^e siècle, dont le plus beau type est attribué à Polyclète. A. de M

Q. PERINI. *Über Meraner Münzen und ihre italienischen Beischläge* (XII. Artikel). Francfort-s.-M., 1909, br. in-8° de 4 p. avec fig. (Extr. de la *Frankfurter Münzzeitung*, IX, Nr. 101).

Cette courte brochure complète la liste des monnaies des margraves de Montferrat, d'Ivrée et autres seigneuries, prohibées par la *grida* de l'empereur Henri VII, du 7 novembre 1311. L'auteur ajoute à la série de ces monnaies neuf *tirolini* de différents ateliers, excepté ceux de Chiavasso, Ponzone, Saluzzo et Dogliani, qui n'ont pas été retrouvés jusqu'ici.

E. L.

Alphonse de WITTE. *Une fabrication illicite de liards truqués à Namur, en 1712.* Bruxelles, Goemaere, 1909, br. in-8° de 10 p.

Ces liards sont ceux que les monnayeurs de Namur frappèrent en imitation du type créé à Bruxelles en 1712, pour remplacer les liards au type de Charles II, d'Espagne, le briquet couronné et entouré de trois écussons. Le nouveau type, celui à la tête à perruque, portant au revers le monogramme trois C entrelacés et couronnés, fut également imité par l'électeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, auquel Philippe V, Bourbon, avait transmis ses provinces des Pays-Bas, et qui avait intérêt à ce que cette monnaie franchît les limites de ses possessions. Les monnayeurs de Namur, Van Soest et Blommaerts étaient aussi intéressés à ce truquage ; mais on peut facilement admettre qu'ils étaient tacitement d'accord avec l'électeur, et que celui-ci touchait la grosse part des bénéfices illicites réalisés par ses agents.

E. L.

Paul BORDEAUX. *Les ateliers temporaires établis en 1642 et années suivantes à Fleurs, Lay, Valence, Vienne, Rocquemaure, Corbeil, etc.* Paris, C. Rollin et Feuardent, 1910, br. in-8 de 96 p. (Extr. de la *Revue numismatique française*, 1910.)

Nombreux furent, en France, les ateliers particuliers établis en dehors des officines normales ou hôtels des monnaies. L'histoire de ces établissements ne se fait qu'avec lenteur, parce que les papiers d'archives qui les concernent sont disséminés et ne se rencontrent que successivement. Pour réaliser ce long programme d'études, il est indispensable de rechercher le plus grand nombre possible de documents dans les divers fonds d'archives, en province et à la Monnaie de Paris. Et c'est par de diligentes informations que M. Paul Bordeaux nous fournit, sur plusieurs ateliers exceptionnels, de nombreux et intéressants détails.

E. L.

F. IMHOOF-BLUMER. *Beiträge zur Erklärung griechischer Münztypen.* Sonder-Abdruck aus *Nomisma*, H. V., 1910.

Etudes sur les héros-navigateurs qui figurent sur les monnaies grecques : Protésilaos à Bysance et Thèbes; Argos, le constructeur du vaisseau Argo, à Nicomédie; Miletos à Milet; Abydos, Dardanos, Ankaios, etc. dans d'autres villes. Quelques-uns de ces héros éponymes remontent à la vieille mythologie des épopées. La plupart se rapportent à des traditions locales ou à des créations tardives de poètes comme Apollonios de Rhodes, dont les Argonautica eurent une vogue immense.

Une autre dissertation a pour objet les monnaies représentant des athlètes couronnés et des agonothètes distribuant des couronnes. On avait souvent pris ces couronnes pour des coupes de libations. A. de M.

Collection du vicomte de Sartiges. Séries grecque et romaine, 1910 (pas dans le commerce).

Quarante-trois planches photographiques, d'une exécution parfaite, reproduisant 391 monnaies grecques et 442 romaines. Chaque planche est munie d'un transparent avec la détermination des pièces et leur date approximative.

Cette petite collection est remarquable surtout par la beauté des exemplaires. La série sicilienne est de premier ordre. Parmi les romaines, choisies avec le même soin, nous avons remarqué quelques raretés : deux aureus des gens Cornelia et Vibia, un beau médaillon d'argent d'Auguste, un aureus d'Othon, plusieurs médaillons en bronze de Septime Sévère, de Gordien III (superbe), d'Otacilia avec les deux Philippe, de Trajan Dèce, de Probus, etc. Médaillons d'or de Valérien et de Gallien. Triens de Constantin II et d'Honorius.

Ces belles reproductions rendent de grands services dans l'enseignement universitaire. A. de M.

Alphonse de WITTE. *La médaille offerte au duc Charles de Lorraine par son antiquaire Dom Mangeart*. Bruxelles, Goemaere, 1910, br. in-8° de 17 p. avec une fig.

Cette médaille est de l'année 1754. Peu artistique, elle porte, au droit, l'effigie en profil de Charles de Lorraine, et, au revers, une complication d'objets, symbolisant toutes les vertus, réelles ou présumées, qu'un bon courtisan sait attribuer à son maître. Dom Thomas Mangeart, religieux bénédictin, n'en était pas moins zélé conservateur de la collection de monnaies antiques, pierres gravées et médailles du duc Charles, gouverneur des Pays-Bas autrichiens. La longue description qu'il donne de la médaille offerte à celui qu'il nomme « Prince Soleil », description que l'auteur reproduit en entier dans sa brochure, est un document fort curieux, auquel on pourrait appliquer le proverbe allemand : *Wes Brot ich esse, des Lied ich singe*. E. L.

D^r Gustav SCHÖTTLER. *Geld- und Münzgeschichte der Pfalzgrafschaft Tübingen*. Dippoldiswalde, 1910, br. in-8 de 43 p., avec fig. dans le texte. (Sonderabzug aus dem Jahrbuch des numismatischen Vereins zu Dresden (E. V.) auf das Jahr 1910.)

Nous avons, dans ces pages, une histoire, sinon définitive, au moins assez complète et détaillée de la numismatique du comté palatin de

Tubingue, pour autant, il est vrai, que cette histoire peut être écrite au moment actuel. Il reste, en effet, encore bien des points que l'auteur laisse sagement à éclaircir par des renseignements nouveaux, et plusieurs questions que le temps se chargera sûrement de résoudre. Disons d'emblée que les recherches et démonstrations de M. le Dr Schöttle dénotent d'une exceptionnelle compétence, et fournissent une somme de faits qu'il serait difficile de désirer plus abondante. Le seul reproche que nous adresserions à l'auteur serait de ne pas avoir donné à ses matières un enchaînement plus rigoureux, et de n'avoir pas classé ou résumé le résultat de ses investigations avec la netteté qu'impose un pareil sujet. Cette réserve faite, nous n'avons que des éloges à adresser au savant distingué, qui, depuis nombre d'années, travaille à réunir en un corps de doctrine, la riche et intéressante numismatique des contrées de la Souabe à l'époque du moyen âge.

Remontant d'abord aux origines des comtes palatins de Tubingue, notre collègue, qui habite précisément cette ville savante, les conjecture dans une descendance de ces mêmes dynastes de la famille des comtes Anselm du Nagoldgau ou du Waldgau, dont on possède au moins un denier d'argent portant au droit le buste de l'empereur Henri II (1002-1024) et au revers le nom circulaire d'*Ansalm*. Les documents monétaires relatifs au comté de Tubingue sont tous postérieurs d'un bon siècle et demi à l'époque où ce denier fut fabriqué. Ils commencent à la date de 1185, ce qui n'implique pas l'inexistence de monnaies de Tubingue antérieures à cette année-là, puisque les comtes palatins de ce nom étaient en possession de leur dignité et des droits qu'elle leur conférait dès 1146. Quoi qu'il en soit, il est certain que la circulation du *denier* (bractéate) de Tubingue eut une extension considérable. M. G. Schöttle en trace les limites avec soin et en évalue l'étendue à 3500 et même 4000 km. carrés, superficie égale à environ celle des cantons de Vaud et de Genève réunis. Et quant à la période durant laquelle la monnaie de Tubingue régna en maîtresse dans ce champ de circulation, on peut estimer, avec l'auteur, que l'année 1310 peut être donnée comme marquant le terme de la plus grande extension de ce numéraire, en même temps que le début du régime subséquent du *heller* (monnaie de Hall, Haller Münze ou Haller Pfennig).

A en juger par les nombreux deniers de Tubingue retrouvés dans cette ville (1906) et ailleurs dans la région, en particulier à Bernloch (1908), la frappe des monnaies des comtes palatins s'effectua par des moyens assez primitifs ; leur bon aloi contraste avec la plupart des monnaies de la même époque. L'atelier d'où elles sortaient se trouvait

dans une rue de la ville qui conserve aujourd’hui son nom de Münzgasse; là étaient installés, selon toute probabilité, à la fois un office de change et une balance officielle pour la vérification du poids des diverses espèces en circulation.

Dans un chapitre spécial, nous trouvons une relation détaillée des trouvailles de Bernloch. Les 230 pièces retirées de leurs cachettes, à l’exception d’une demi-douzaine qui sont du type des monnaies de Constance, portent toutes la caractéristique des bractéates de Tubingue : une sorte de losange bordé en arrière de trois tours, avec, au revers, une croix entourée de croisettes et de signes encore mal expliqués. Ces mêmes caractères se retrouvent dans les bractéates retrouvées à Haigerloch (Hohenzollern), au château de Lichtenstein, à 19 km. de Tubingue, en aval des ruines féodales de Neuhewen (Hegau badois), ailleurs encore. Ces pièces ne peuvent être que des monnaies de Tubingue. L’auteur le prouve par une démonstration qui nous paraît décisive, et les trois tours, qui n’ont probablement aucun rapport avec les armoiries des comtes venus plus tard, pourraient bien n’être que celles de la ville, la plus haute étant le château de Hohentübingen.

Nous avons trouvé en revanche moins plausible l’hypothèse qui consiste à chercher l’origine du blason des comtes de Tubingue (un gonfalon à trois pièces pendantes) dans le dessin *renversé* et *armorisé* du losange bordé des trois tours figurant sur les anciens deniers de la ville. Cette supposition, suggérée à l’auteur par le Dr P. Scheven, de Dresde, aurait besoin, pour aboutir à une certitude, d’intermédiaires qui manquent, mais qui peuvent se rencontrer.

Ajoutons, sur ce point, pour les héraldistes, qu’il y a aussi quelque rapport entre le gonfalon, dont la pointe du milieu dépasse les deux autres, et un T gothique, lettre initiale du nom de Tubingue.

Un appendice clôt la présente étude. Il fournit des renseignements complémentaires pour l’histoire des monnaies de Tubingue, grâce à une trouvaille récente (à Willmandingen, en mars 1911) de 64 deniers de cette ville, mêlés à d’autres pièces anciennes, entre autres un denier tournois de Louis VIII, roi de France, et deux variétés de bractéates attribuées jusqu’ici à Rottweil. Relativement à ces dernières, il nous souvient que notre savant collègue de Tubingue émet quelque part des doutes sur leur attribution à la petite ville souabe alliée des Suisses. Oserions-nous l’engager à reporter son attention et ses recherches sur ces bractéates rondes de deux modules et au cercle perlé, enfermant une aigle aux ailes éployées ? Il est tout à fait bien placé pour nous procurer sur cet objet une solution satisfaisante. E. LUGRIN.

A. BLANCHET. *Chronique de numismatique celtique.* Paris, Honoré Champion, 1910 et 1911, deux br. in-8° de 11 p. chacune. (Extr. de la *Revue celtique*.)

Ces deux brochures passent méthodiquement en revue les dernières trouvailles de monnaies celtes, les travaux dont elles font l'objet, et résument, en les discutant, les diverses hypothèses ou conclusions des numismates, qui vouent leurs recherches à une époque barbare encore mal connue. En dressant ces sortes de bilans périodiques des résultats acquis dans le champ de la numismatique celtique, M. A. Blanchet rend à cette étude et à l'histoire des Celtes des services incontestables.

Sa compétence lui confère du reste en la matière une très grande autorité.

E. L.

H. CERRATO. *Une médaille de Charles Solaro, seigneur de Morretta.* Paris, C. Rollin et Feuardent, 1911, br. in-8° de 6 p. avec une fig. dans le texte, (Extr. de la *Revue de numismatique*, 1911, p. 108.)

La médaille inédite que publie notre collègue de Turin se rapporte à un seigneur piémontais, né dans le dernier quart du xv^e siècle, et venu en France, à la cour de Charles VIII, en qualité de page. Ce fut le début d'une longue carrière, dans laquelle il rendit, sous divers règnes, de nombreuses services. Ceux-ci lui valurent entre autres des lettres de naturalisation française, et aussi probablement la médaille que nous signale M. Cerrato, laquelle porte, au droit, le buste et le nom de Charles du Solier (trad. de Solaro), et, au revers, une touffe de plumes, avec la légende VIRTUTE DUCE. Cette dernière face rappelle une autre médaille du même personnage, citée incidemment par D. Promis.

L'auteur de la médaille reste à découvrir.

E. L.

F. IMHOOF-BLUMER. *Beiträge zur Erklärung griechischer Münztypen.* (Sonder-Abdruck aus *Nomisma*, H. VI, 1911.)

Dans cette contribution à l'étude des types monétaires helléniques, M. Imhoof-Blumer complète son étude sur les héros navigateurs. Il passe en revue les fleuves associés à des *putti* qui figurent les affluents. Vient ensuite une étude très intéressante et très neuve sur les petits joueurs d'osselets que l'on voit devant la statue bien connue de l'Artémis d'Éphèse sur des monnaies d'Éphèse, de Samos, Hypaïpa, Hierapolis, Aphrodisias. C'est une forme particulière de divination.

Viennent ensuite des études sur des légendes de fondations de villes, telles que Parion, Prusa en Bithynie, etc., et sur certaines divi-

nités syncrétiques d'époque tardive. Ce sont là d'utiles documents pour l'archéologie religieuse, et l'on ne peut que remercier M. Imhoof-Blumer de les rendre facilement utilisables par les belles planches photographiques qu'il joint à toutes ses publications. A. de M.

Arnold ROBERT. *Correspondance politique de l'avocat Bille. II^e partie,* avec un portrait inédit d'Auguste Bille. *La Révolution de 1831.* Neuchâtel, imprimerie Wolfrath et Sperlé, 1911, br. gr. in-8° de 94 p. (Extr. du *Musée neuchâtelois*, années 1910 et 1911.)

Cette correspondance fait suite à celle que M. A. Robert a publiée sur l'avocat Auguste Bille, de 1909 à 1911, dans le *Musée neuchâtelois*. Elle est de nature tout intime et va du 25 janvier 1831 au 12 février de l'année suivante. Les lettres du véritable chef du parti républicain neuchâtelois s'adressent à M^{me} Eugénie Ducommun, jeune institutrice de la Chaux-de-Fonds, qui partageait entièrement les opinions politiques de Bille, son fiancé, dont l'influence tendait à détacher Neuchâtel de la Prusse, pour le réunir définitivement à sa véritable patrie, la Suisse. « Nous voulons être Suisses et rien que Suisses », tel était le mot d'ordre de la révolution de 1831, qui fut également celui de la révolution de 1848. Bille l'avait formulé lui-même ; mais, pour arriver à sa réalisation par les faits, il n'entendait employer que les moyens de persuasion, sans recourir aux armes et à la violence. Homme de plume et de parole, il considéra comme une faute la folle entreprise de Bourquin, et regarda l'occupation du château de Neuchâtel comme un malheur, plus propre à compromettre la cause libérale qu'à la faire triompher.

Les lettres de Bille à sa fiancée offrent à la lecture un très grand intérêt. Elles respirent, d'une part, tout l'enthousiasme d'un ardent patriote, qui souhaite l'affranchissement de son pays par des voies légales, et, d'autre part, une grande délicatesse de sentiments, jointe à cette fermeté de caractère qui faisait d'Auguste Bille un adversaire si redoutable aux partisans de la monarchie prussienne, dans la principauté de Neuchâtel.

Condamné à une détention de deux années et à quatre ans de bannissement, il occupa ses loisirs de prisonnier à tenir régulièrement son journal et à écrire de nouvelles lettres à M^{me} Ducommun. Celle-ci, de santé délicate, mourut à Montreux le 25 mars 1838.

Il faut féliciter M. Arnold Robert, député au Conseil des États, d'avoir publié les lettres intimes de son concitoyen de la Chaux-de-Fonds, et de les avoir accompagnées de commentaires à la fois sobres et complets.

E. L.

Alph. de WITTE. *Les monnaies brabançonnes de la trouvaille de la rue d'Assaut à Bruxelles.* Bruxelles, Goemaere, 1911, br. in-8° de 32 p. avec 1 pl.

La trouvaille de la rue d'Assant, à Bruxelles, date du mois d'août 1908. Elle renfermait le nombre extraordinaire de 150,000 pièces d'argent, frappées en Angleterre, en Écosse, en Irlande et dans les diverses provinces belges ou hollandaises des anciens Pays-Bas, entre les années 1180 et 1268. Ce sont des esterlins, qui constituent plus des trois quarts de la valeur intrinsèque du trésor, puis des deniers et des oboles, ces dernières en très petit nombre. Le tout fut vendu publiquement à Bruxelles, le 29 octobre 1909, par les soins de l'expert en médailles, M. Charles Dupriez.

Le travail de M. A. de Witte se borne à l'étude de la portion de ces monnaies qui concerne le numéraire brabançon, environ 59,000 pièces qui appartiennent aux règnes des ducs Henri I^{er}, Henri II, Henri III, et à la régence d'Aleyde de Bourgogne, veuve de ce dernier. Ses recherches s'appliquent spécialement à une dizaine de mille deniers, qui se groupent en deux catégories, suivant qu'ils portent des emblèmes seigneuriaux (monnayage ducal) ou sont des types purement locaux (monnayage local). C'est ainsi qu'il passe successivement en revue un curieux denier de Henri I^{er}, les pièces de l'atelier de Herstel, les deniers au cavalier, ceux à l'écu au lion, et, dans le monnayage local, les deniers d'Anvers, Haelen, Louvain, Tirlemont, Vilvorde et Nivelles.

En somme, la trouvaille de Bruxelles est une déception pour les collectionneurs de monnaies brabançonnes, dont elle ne fait connaître aucun type nouveau. C'est le propre jugement de l'auteur, qui complète son exposé par des considérations intéressantes sur l'organisation monétaire du duché de Brabant, et sur telle ou telle question d'ordre économique que soulève la découverte du trésor de la rue d'Assant. E. L.

Charles DUPRIEZ. *Spécimens de monnaies et de médailles du v^e siècle avant J.-C. à nos jours.* Bruxelles [1912], br. in-8° de 26 p. avec 6 pl.

Sous la forme de cette attrayante brochure, bien imprimée et illustrée de fort jolies planches, M. Ch. Dupriez cherche à gagner de nouveaux adeptes à la numismatique.

Pour cela, il décrit et commente quatre-vingts monnaies ou médailles remarquables surtout par leur côté artistique. Il s'élève, de plus, contre le préjugé qui veut que la science numismatique soit un passe-temps réservé aux seuls millionnaires.

Nous craignons bien, pour notre compte, que quoiqu'on fasse, la

multitude ne prenne toujours le collectionneur de monnaies pour un maniaque riche et inoffensif, digne de plus de pitié que d'admiration.

Toutefois, nous ne pouvons que féliciter M. Dupriez de ses efforts en souhaitant qu'il en voie les heureux effets. H. C.

W. F. v. MÜLINEN. *Die Glasgemälde der Kirche zu Sumiswald.* Berne, Gustave Grunau, 1912, br. in-4° de 10 p. avec 14 grandes planches.

Belle et luxueuse brochure débutant par un historique de la seigneurie de Sumiswald, de son château et de son église. Lüthold, apparemment le dernier des Sumiswald, fait, au commencement du XIII^e siècle, donation de son domaine aux chevaliers de l'Ordre teutonique, pour qu'il y soit fondé un hospice à l'usage des pauvres et des pèlerins. Les donataires font administrer leur nouvelle possession par des commandeurs appartenant à des familles nobles de la Suisse ou de l'Allemagne du Sud. La dernière commanderie fut celle d'Ulrich de Stoffeln. Elle prend fin en 1527, année où Berne envoie des baillis dans toutes les fondations religieuses établies sur son territoire, y compris Sumiswald, resté, avec Könitz, propriété de l'Ordre. En 1698, Berne rachète tous les droits des chevaliers pour la somme de 36,000 écus d'empire, installe ses baillis au château, qui devient le siège du nouveau bailliage de Trachselwald. Enfin, en 1812, la commune de Sumiswald acquiert le château et l'aménage en hôpital, réalisant ainsi, après six siècles, l'intention pieuse du vieux baron Lüthold.

La reconstruction de l'église de Sumiswald date des premières années du XVI^e siècle. Achevée en 1512, elle fut ornée de vitraux, dont les plus anciens, consacrés à divers saints ou saintes, furent fournis par les commandeurs de Sumiswald, Hitzkirch, Beuggen, Mainau, Könitz, Mülhausen, et par le prêtre de l'Ordre. Deux vitraux — ceux du chœur — sont dus à la ville de Berne; les autres furent donnés par les baillis bernois. Ce sont là quatorze verrières, que M. de Mülinen décrit avec soin et qui sont reproduites, chacune par une planche, d'une façon fort réussie, à la suite du texte explicatif.

L'ordre dans lequel se suivent les peintures n'est très probablement pas celui qui fut fixé à l'origine; les deux vitraux du chœur, ceux de la ville de Berne, occupant la place d'honneur, se sont sans doute substitués à de plus anciens, qui ont été posés ailleurs.

L'église de Sumiswald possède en outre d'autres peintures sur verre, au nombre de neuf, que l'auteur, en raison de leur date plus récente, se contente d'énumérer.

Le désastre qui a récemment frappé la belle église bernoise de Hindelbank procure à la reproduction par l'image des vitraux de Sumiswald un intérêt et une actualité sur lesquels nous nous dispensons d'insister.

E. L.

Fr. IMHOOF-BLUMER. *Massalia und Lakydon*. Dresde, 1913, in-4° de 2 p. avec vign. (Extr. des *Blätter für Münzfreunde*, n° 7, 1913.)

On connaît de nombreuses oboles de Marseille sur lesquelles se voit au droit la tête d'une divinité juvénile, tournée à gauche, qui semble surmontée d'une courte corne de bœuf. Au revers **MA** avec une roue à quatre rayons.

Sur d'autres exemplaires, on lit **ΜΑΣΣΑ** au devant de la tête tournée à droite, le revers restant le même que ci-dessus.

Enfin, sur d'autres exemplaires, au devant de la tête à courtes cornes de taureau, tournée à droite, on lit **ΛΑΚΥΔΩΝ**, le revers présentant la roue seule.

L'attribut de cette tête juvénile cornée est incontestablement celui d'un dieu des eaux. D'après Méla, Lakydon était le nom grec du port excellent auquel la ville de Marseille se trouvait reliée. Il est cependant peu probable qu'on ait voulu symboliser, par la tête d'un jeune homme à cornes de taureau, un port dans lequel aucun fleuve ne vient se jeter. Cette personification des ports de mer est plus récente et date des Romains ; elle empruntait au reste un autre symbole.

On ne peut davantage supposer que **ΛΑΚΥΔΩΝ** soit la légende explicative de la tête, car on connaît des oboles de Marseille présentant à la même place **ΜΑΣΣΑ** ou **ΜΑΣΣΑΛΙ**. Si la tête était féminine, on pourrait la prendre pour celle de la déesse *Μασσαλία*, mais comme elle représente un dieu des eaux, l'inscription qui l'accompagne doit se rapporter à une localité, surtout lorsque les lettres **MA** manquent au revers.

On a voulu voir dans cette tête cornée et juvénile la symbolisation du Rhône. S'il avait fallu symboliser ce puissant fleuve, c'eût été par la tête barbue d'un homme fait et non par celle d'un adolescent. En outre Massalia se trouvait éloignée de 50 kilomètres de l'embouchure du fleuve et n'y était reliée ni par des aqueducs ni par des canaux.

On peut donc supposer que la tête juvénile cornée des oboles massaliotes n'est attribuable qu'à un petit cours d'eau, l'Ubelka, qui se jette dans la mer au Prado, à l'est de Marseille, et qui est aujourd'hui connu sous le nom d'Huveaune.

A Saint-Zacharie, situé sur le cours supérieur de cette rivière et

à Auriol, devenu célèbre par la grande trouvaille de monnaies archaïques des Massaliotes, on trouva d'anciennes inscriptions rappelant le nom d'Ubelka. M. Imhoof-Blumer croit que c'est à lui qu'il faut attribuer le type si discuté de l'obole de Marseille. Eug. D.

Furio LENZI. *La moneta nazionale.* (Extr. de la *Rassegna numismatica*. n° 2, mars 1904.)

A côté de leur rôle mercantile, les monnaies antiques offraient la représentation des événements capitaux qui illustraient la vie civile et militaire; on y voyait aussi les diverses divinités avec toutes leurs attributions. Ces monnaies présentaient avant tout à l'art un champ magnifiquement ouvert. Tout cela s'abaisse ou disparut au cours des siècles et, à la fin du moyen âge, l'art fut transporté sur la médaille. La monnaie ne fut plus alors que ce qu'elle est aujourd'hui : un poids de métal, dont le titre est garanti par le gouvernement. On peut cependant parfois citer encore quelques belles légendes, telle par exemple que celle qui figure sur une monnaie de Victor-Emmanuel II, frappée à Florence : RE ELETTTO — Cette courte inscription raconte toutes les aspirations d'un peuple, l'infexibilité et la force de sa volonté ! L'auteur est confiant dans l'intelligence du souverain actuel qui joint à ses hautes qualités l'érudition d'un numismate, pour qu'il amène une restauration dans la monnaie actuelle qui redeviendra alors une *monnaie nationale* !

Furio LENZI. *L'arte e le opere di Benedetto Pistrucci, un'altra collezione che forse se ne va.* (Extr. de la *Rassegna numismatica*, nos 5-6, septembre-novembre, 1904.)

A l'occasion de la vente des modelages en cire de Pistrucci, l'auteur rappelle toute la gloire qui se rattache à ce nom.

Né à Rome en 1783 et encore tout enfant, il montra un véritable talent pour le modelage, surpassant celui de tous ses camarades. A quatorze ans il remporta le premier prix, à dix-sept ans il fit un camée représentant l'apothéose d'Auguste qui fut pris pour un antique par les meilleurs antiquaires. Il se rendit alors chez la grande duchesse Elisa Baciocchi à Florence, puis à Paris, où pendant les cent jours, il modela d'après nature l'effigie de Napoléon. Après Waterloo il s'établit à Londres et c'est là qu'il fit le meilleur de son œuvre.

Nommé graveur en chef de la Monnaie, il exécuta les coins de cette monnaie pour Guillaume III et Guillaume IV. Le premier lui donna à exécuter la médaille de Waterloo d'après les dessins de Flaxman,

mais Pistrucci refusa de modeler et graver une médaille d'après un projet qui n'était pas de lui. Vingt-quatre heures plus tard, il présenta un projet personnel pour la médaille de Waterloo qui fut reconnu le meilleur. Une fortune si rapide ne pouvait que lui faire des ennemis. Il préféra abandonner Londres et il se retira à Rome où il fut nommé graveur en chef de la Monnaie. Mais un an plus tard, ne pouvant manquer à l'honneur engagé, il retourna en Angleterre et se retira pour y travailler à Old-Windsor. Ce fut là qu'il put se consacrer à la médaille de Waterloo qui fut son chef-d'œuvre. Ici l'auteur décrit cette superbe médaille qui renferme soixante figures. Pistrucci mourut à Englefield-Green en 1855.

L'auteur rappelle que la collection complète des modelages en cire de Pistrucci fut exposée au public lors de l'inauguration du palais des Beaux-Arts à Rome, en 1882. Cette collection, qui comprend quatre cents pièces environ, est la propriété d'un officier distingué de l'armée italienne. Il espère que le ministre italien que cela concerne empêchera que cette réunion unique d'œuvres d'art soit dispersée à l'étranger.

Corpus nummorum italicorum. Primo tentativo di un catalogo generale delle monete medievali e moderne coniate in Italia o da italiani in altri paesi. Vol. III. Liguria. Isola di Corsica. Rome, 1912, in-4°, 620 p., 29 pl. en phototypie.

Le troisième volume de cette belle publication est principalement consacré aux monnaies de la Ligurie. Le droit monétaire de la cité de Gênes lui fut accordé en 1139 par Conrad II et mis de suite en usage pour la frappe des pièces de billon. Depuis 1272, on voit apparaître le grosso et au commencement du XIII^e siècle le premier sol d'or, puis la quartarola et enfin le genovino. Les autres espèces se succédèrent progressivement.

Outre les monnaies de Gênes, le *Corpus* renferme aussi la description de celles de Dego, Laccio, Monaco, Nice (monnaies obsidionales de 1543), Ronco, Savone, Séborga et Porriglia, enfin les monnaies frappées au XVIII^e siècle dans l'île de Corse.

A. BLANCHET et A. DIEUDONNÉ. *Manuel de numismatique française.* Tome I, Paris, 1912, Alphonse Picard et fils, vol. in-8° de 431 p. avec 3 pl. et nombreuses fig. dans le texte.

Ce premier des quatre tomes que comprendra l'ouvrage de MM. Blanchet et Dieudonné est entièrement de la composition de notre collègue, membre honoraire de notre Société, dont on connaît les solides travaux dans le domaine de la numismatique géné-

rale et française. Il est en particulier une période que M. Blanchet paraît avoir scrutée avec une préférence marquée, celle des monnaies gauloises proprement dites; et voilà pourquoi il nous semble que, dans ce premier volume, il a résumé avec un soin spécial tout ce qui se rapporte à la numismatique gallo-romaine. Cette matière est en effet traitée copieusement dans un premier livre, riche en indications sur les monnaies frappées en Gaule pendant la période d'indépendance, et dans un second, où à l'étude du monnayage gaulois pendant la domination romaine, à Lyon et dans les colonies du Midi, s'ajoute celui, non moins détaillé, des empereurs romains ou gaulois.

La numismatique mérovingienne et celle des rois de la deuxième race font ensuite l'objet de deux autres livres, les derniers du volume, où l'auteur, poursuivant sa marche à la fois prudente et sûre, rassemble et ordonne, à la faveur des renseignements et des preuves, tous les faits qui lui paraissent établis et dignes d'être consignés dans un *manuel*. Car le contenu de ce premier tome répond bien à son titre, s'il est vrai qu'un manuel renferme essentiellement une somme d'indications précises, et un exposé succinct, qui puisse à l'occasion fournir des renseignements et servir de base à des recherches.

Cette qualité de l'ouvrage, qui est primordiale, ne lui ôte rien d'ailleurs de son caractère scientifique. Cet exposé est bien l'œuvre d'un érudit, exactement informé de tout ce qui a été publié sur les diverses époques de la numismatique gauloise et française, et qui, en passant, discute objectivement sur la valeur de telles ou telles affirmations. Seulement il a soin, le plus souvent, de rejeter en notes, au bas des pages, et les sources où il puise, et les remarques de nature spéciale que lui suggère parfois la grande complexité des sujets qu'il traite.

Notre préférence allant plutôt à l'étude de la numismatique du moyen âge, nous aurions, pour notre part, excusé l'auteur, s'il s'était moins étendu sur le monnayage gallo-romain, et qu'il eût voué tout l'effort de son érudition aux périodes subséquentes, plus rapprochées de nous et touchant davantage aux origines de notre civilisation.

Les listes qui énumèrent les légendes monétaires des diverses périodes, et l'index alphabétique qui clôt le volume, ajoutent bien certainement au caractère pratique de l'ouvrage. La nomenclature des lieux de frappe des monnaies mérovingiennes et des *monetarii* est une des plus complètes que nous ayons trouvées. Pour ce qui concerne le territoire actuel de la Suisse, nous y avons rencontré les noms des localités qui sont réputées avoir possédé un atelier de monétaires sous

les rois mérovingiens : Saint-Maurice (Valais), Avenches, Bâle, Yverdon, Genève, Lausanne, Sion, Orbe et Windisch (Argovie), dont nos musées conservent, à défaut de petites pièces d'argent très rares partout (deniers ou siliques), au moins quelques triens ou tiers de sou.

Ajoutons que les monnaies reproduites dans le corps de l'ouvrage sont d'un dessin irréprochable, et que les trois planches qui accompagnent le travail de M. Blanchet donnent, de la Gaule indépendante ou romaine, comme de la France mérovingienne ou carolingienne, un choix de monnaies dont la reproduction photographique ne laisse absolument rien à désirer.

E. L.

Furio LENZI. *Per la storia della Moneta italiana.* (Extrait de la *Rassegna numismatica*, n° 6, novembre 1905.)

L'auteur développe cette idée que l'étude de la numismatique est d'une grande utilité pour l'histoire, et, dans le cas particulier, pour l'histoire de l'Italie ; les principaux faits de la vie économique et artistique d'une nation sont enregistrés par la monnaie, et rien ne saurait conduire à des résultats plus sûrs et plus instructifs. L'auteur a entendu dire que le ministre que cela concerne a l'intention de doter tous les établissements d'instruction publique d'une collection numismatique. Nous souhaitons vivement, dit-il, que cette utile réforme soit menée à chef, car elle donnera sûrement des fruits pour la culture de l'histoire nationale.

Furio LENZI. *Una medaglia del Bembo da attribuirsi a Cellini.* (Extr. de la *Rassegna numismatica*, n° 6, novembre 1905.)

La question n'est pas encore résolue de savoir si la médaille représentant Bembo avec une grande barbe est ou n'est pas de Benvenuto Cellini. Köhler et Gaetani qui les premiers l'ont publiée ne se sont pas prononcés ; Friedländer, Durand, Plon, Armand, Heiss, Rizzini, Müntz, Supino, l'ont donnée comme étant l'œuvre du grand artiste florentin, mais Milanesi, Ciabatti et récemment Bacci ont maintenu le doute.

M. Rizzoli a fait l'étude de la question avec beaucoup de clarté¹. Il cite une lettre de Bembo à Cellini, datée de 1535, le remerciant de venir à Padoue exécuter la médaille. L'année suivante, Cellini écrit à Varchi : « ce que vous me dites que Bembo se laisse pousser la barbe

¹ RIZZOLI. *Una medaglia del Bembo che non è opera di Benvenuto Cellini.* (Extr. de l'*Arte* de A. Venturi, Rome, 1905.)

me plaît beaucoup, nous ferons ainsi une œuvre plus belle ». Dans sa *Vita*, Cellini écrit qu'ayant été à Padoue, Bembo lui exprima son désir de faire exécuter la médaille. Cellini lui répondit qu'il ferait de son mieux, mais que comme il porte la barbe courte à la vénitienne, il aura de la peine à faire une tête qui lui donne satisfaction. Le revers devait représenter un Pégase au milieu d'une couronne de myrthe. Il en résulte que sur cette médaille Bembo portait la barbe courte à la vénitienne ; que les lettres CAR (dinalis) et le manteau de cardinal ne pouvaient lui convenir, puisqu'en 1537, Bembo n'était pas cardinal, et qu'autour du Pégase on ne voit aucune couronne de myrthe. Rizzoli conclut que Cellini n'est pas l'auteur de la médaille à la grande barbe et il l'attribue à Dalnese Cattaneo, élève de Sansovino et ami de Bembo, pour lequel il exécuta un buste qui existe encore dans l'église Saint-Antoine à Padoue. Mais M. Furio Lenzi n'est pas d'accord avec ces conclusions, et il préfère s'en tenir à l'opinion de Friedländer qui dit que Cellini a terminé la médaille en 1540 avec les variations qui furent nécessaires. De la sorte, Cellini n'aurait vraiment pas terminé, mais refait la médaille de Bembo, prenant du modèle de 1537 seulement le visage et le Pégase en ajoutant le manteau de cardinal, la barbe longue et supprimant la couronne de myrthe. Le Pégase de la médaille Bembo n'est-il pas d'une ressemblance parfaite avec celui d'une médaille de François I^{er} exécutée par Cellini ? Pourquoi du reste celui-ci n'aurait-il pas tenu la promesse faite à Bembo d'exécuter sa médaille, et comment aurait-il supporté qu'un autre artiste s'appropriât son dessin en y plaçant le Pégase qui indique le génie poétique de Bembo ? Aucun document ne fait supposer que Cattaneo soit l'auteur de la médaille en question, et entre cette médaille et le monument de l'église de Padoue, il existe des différences de facture qui montrent bien qu'ils ne sont pas de la même main.

Eug. D.

Gróf DESSEWFFY MIKLÓS. *Barbár Pénzei*. III. Budapest, 1913. Catalogue de sa collection avec 18 planches en phototypie.

Avec la précieuse collaboration de M. le prof. Edmond Gohl, l'auteur vient de faire paraître un supplément à sa collection de monnaies barbares de la Hongrie¹. La majeure partie de cet important dépôt est formée de monnaies dont la plupart s'inspirent du type grec macédonien, avec ou sans légendes, mais on y trouve aussi des

¹ Revue, t. XVIII, p. 102 et 353.

pièces gauloises de l'Europe occidentale. L'importance de la collection du comte Dessewffy réside sûrement dans le fait qu'elle est en partie formée de trouvailles, ce qui aide sûrement aux déterminations; néanmoins, bon nombre de pièces ont été trouvées on ne sait précisément où, enfin les types de plusieurs d'entre elles se retrouvent dans un assez grand nombre de trouvailles, ce qui vient compliquer les attributions et prouver, semble-t-il, que les diverses parties de l'ancien monde barbare se trouvaient commercialement reliées entre elles. En somme, nous sommes ici en présence d'un domaine quasi nouveau, où les essais de classification sont encore peu certains. La riche collection du comte Dessewffy, si bien étudiée par M. le prof. Edmond Gohl, offre donc un précieux champ d'étude à ceux qui ont spécialisé leurs recherches dans cette direction. Eug. D.

Annales fribourgeoises. Revue fribourgeoise d'histoire, d'art et d'archéologie. Première année, n° 1. Janvier, février 1913. Fribourg, Fragnières frères, éditeurs, in-8°, pl.

Furio LENZI. *Un sonetto inedito dedicato a Vittorio Amedeo di Savoia per la spedizione del 1686 contro i Valdesi*. Florence, 1907, br. de 3 p. in-8°

Après la révocation de l'Édit de Nantes, Louis XIV donna l'ordre à Victor-Amédée duc de Savoie de chasser les Vaudois du Piémont. Mais tenant compte des conditions inférieures dans lesquelles le duché se trouvait vis-à-vis de la France, il fut convenu que le duc ferait de son mieux pour épargner les persécutions de ses sujets afin d'éviter des maux pires encore. Victor-Amédée avait trouvé son duché sous la dépendance humiliante de la France, et si, soit par prudence, soit par politique, il avait toujours souscrit aux ordres de ce gouvernement, il avait cherché à remédier à cet état de choses en regagnant Pinarolo et en faisant ainsi cesser une prépondérance qui avait déjà duré soixante ans. En outre, quoique catholique, le duc n'admettait ni l'ingérence des jésuites ni les prétentions ecclésiastiques relativement

au pouvoir. C'est lui qui mit fin aux luttes armées, sinon aux persécutons des ducs de Savoie contre les Vaudois du Piémont et on cite de lui ces paroles qu'il leur adressait : Tant que j'aurai un morceau de pain, je le partagerai avec vous.

Victor-Amédée n'obéit pas de suite à l'ordre de Louis XIV ; légalement les Vaudois avaient depuis longtemps droit de cité dans le pays d'après des conditions établies par le prince et garanties par l'Angleterre, la Hollande, la Suisse et même la France, mais à cette époque les droits les plus sacrés n'étaient pas respectés. Le duc répondit que les Vaudois étaient tranquilles et que puisqu'il n'y avait rien à leur reprocher, la justice exigeait qu'ils ne fussent pas troublés ; qu'il avait publié un édit par lequel il interdisait aux protestants de France de venir se réfugier au Piémont. Le roi insista, déclarant que ce que le duc ne ferait pas, il le ferait faire lui-même. C'est alors que Victor-Amédée, par l'édit du 31 janvier 1686, ordonna l'abolition du culte vaudois, l'exil de ses adeptes, la destruction de ses temples. Le 9 avril, un autre édit obligeait les Vaudois de vendre leurs biens et de quitter le Piémont dans les vingt jours. Les Vaudois décidèrent de résister à cet ordre et c'est alors que commença la douloureuse et héroïque guerre de 1686.

L'auteur donne la copie d'un sonnet inédit qu'il a eu la bonne fortune de trouver à la Bibliothèque communale du Gymnase de Bologne. Ce curieux document est dédié à Victor-Amédée et donne une idée exacte de l'odieux acharnement nourri à cette époque contre les Vaudois du Piémont. On le trouve à la page 143 de la collection Herculani, volume de 203 pages, ayant pour titre « *Saggi dell' Ingegno del Sig. Co. Ercole Agostino Berò Bolognese-Gentiluomo della Camera del Cristianissimò Re Luigi XIV il Grande.* » Ces essais furent recueillis par le comte Angelo-Antonio Sacchi, gendre du comte Agostino Berò.

Voici les strophes du sonnet :

Se brami al regio erin corona eterna
Arma invitto Amedeo la destra forte;
E del tuo brando a i lampi spra le porte,
E le luci alla Fè l'empia Luserna.

Nanne, ch' in espagnar la valle inferna
Non fia contraria a grand' Eroe la sorte;
San portar gli Amedei guerre alla Morte,
E'l sol co'raggi i lor trionfi eterna.

Per sættar tanti Pitoni erranti
Per troncar d'Eresia l'idre letali,
Per alterar que perfidi giganti;

Già reca Apollo alla tua man gli strali.
Offre Alcide al tuo braccio armi bastanti.
Cede a te Giove i fulmini Mortali.

Bibliothèque.

Ouvrages reçus de janvier à octobre 1913¹.

PÉRIODIQUES

- ALLEMAGNE. *Berliner Münzblätter*, neue Folge, 1913, n°s 133-142.
Blätter für Münzfreunde, 1913, n°s 1-9.
Frankfurter Münzzeitung, t. IV, liv. 145-154.
Numismatische Mitteilungen, 1913, n°s 151-153.
Numismatisches Literatur-Blatt, n°s 194-197.
Sitzungsberichte der vereinigten Numismatischen Gesellschaften Deutschlands und Oesterreichs für das Jahr 1912. Berlin, 1912, br. in-8° de 42 p.
Zeitschrift für Numismatik, t. XXX.
- ANGLETERRE. *Monthly numismatic Circular*, 1913, liv. 1-9.
Numismatic Chronicle, 1912, liv. 4; 1913, 1-2.
- AUTRICHE. *Mitteilungen der österreichischen Gesellschaft für Münz- und Medaillenkunde*, 1913, n°s 1-9.
Monatsblatt der k. k. heraldischen Gesellschaft « Adler », neue Folge, t. VII, n°s 25-33.
Monatsblatt der numismatischen Gesellschaft in Wien, t. IX, n°s 13-18, 20-21.
Numizmatikai Közlöny, a magyar numizmatikai társulat megbízá-sábol, 1913, n°s 1-3.
Numismatische Zeitschrift, 1911, liv. 1-3; 1912, liv. 1-2; 1913, liv. 1.

¹ Les envois doivent être adressés au siège de la Société, rue Necker, n° 2 (Ecole d'Horlogerie), Genève.